

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1909)**

Heft 23

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Album de fête de la XLIII^e assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et architectes.

Nous avons déjà parlé de ce superbe volume. Il sera non seulement un souvenir des jours charmants que nous avons passés dans le Tessin, où nous avons reçu l'accueil le plus bienveillant et le plus cordial, mais encore un document d'une inappréciable valeur pour l'ingénieur et l'architecte qui y trouveront des renseignements précis et détaillés sur toutes sortes de questions techniques et artistiques : chemins de fer et autres voies de communications, corrections de fleuves, barrages et installations hydro-électriques, aménagement et entretien des forêts, ponts, architecture, archéologie, etc., enfin la publication, *in-extenso*, de la magistrale conférence de M. Guidini sur les richesses artistiques du Tessin.

De l'avis des connaisseurs en matière de livres, l'album de la Fête de 1909 est un chef-d'œuvre des arts graphiques. Les clichés, en particulier les planches en couleurs, et les titres en lettres d'or ont été tirés avec un soin et un souci de la perfection qui font honneur à la maison *V. Danzi & Cie*, de Locarno, chargée de l'édition du volume. Nous devons une profonde gratitude à nos collègues du Tessin qui ont dû s'imposer de gros sacrifices pour nous offrir un aussi magnifique souvenir de notre trop court séjour dans leur canton.

Ils peuvent être justement fiers de leur pays qui recèle tant de monuments d'une si grande valeur artistique et auquel ils ont su imprimer un développement industriel et économique tel que 400 pages d'in-quarto ont à peine suffi à le décrire.

Les participants à l'Assemblée générale de 1909 sont priés de faire parvenir le coupon « per la pubblicazione commemorativa » annexé à la carte de fête, avec leur adresse exacte, à la Société tessinoise des ingénieurs et architectes, à Bellinzona. Les membres qui n'ont pas pris part à la fête mais qui se sont réservé l'album, le recevront contre remboursement postal.

Des exemplaires de l'album peuvent encore être acquis auprès de la Société tessinoise.

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

2^{me} séance ordinaire, le mardi 23 novembre 1909, à 8¹/₂ heures du soir, au Palais de Rumine.

Présidence : M. H. Develey, ingénieur, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les candidats suivants sont présentés :

M. Paul Grandjean, ingénieur, à Lausanne, par MM. Francis Isoz, architecte, et Dumur, ingénieur.

M. J. Vittoz, ingénieur, à Montreux, par MM. Panchaud et Develey, ingénieurs.

M. Ch. Braun, architecte, à Lausanne, par MM. Francis Isoz, architecte, et Develey, ingénieur.

Discussion relative aux garanties à fournir dans l'exercice des professions d'ingénieur, d'architecte et d'entrepreneur. — Avant d'ouvrir la discussion, M. le Président fait l'historique du sujet.

Il rappelle qu'à la suite de l'accident de Malley une pétition a été déposée au Grand Conseil dans le but d'obtenir que l'Etat exige des garanties de capacité professionnelle des techniciens qui s'occupent de l'exécution de travaux publics.

Une motion a également été déposée par MM. Matthey et consorts dans le but d'obtenir des garanties de capacité pour l'exercice des professions d'architecte et d'entrepreneur.

Une commission a été désignée par le Grand Conseil et cette question nous intéressant, M. le Président pense qu'il y a donc lieu de s'en occuper et de voir si, oui ou non, notre Société veut prendre position dans cette question.

M. le député Béguin, avocat, assistait à cette séance en sa qualité de rapporteur de la Commission chargée de l'examen de la pétition et de la motion Matthey au Grand Conseil.

M. le Président ouvre alors la discussion sur ce sujet. Après une discussion très animée la décision de principe suivante est mise aux voix :

« Y a-t-il lieu, oui ou non, de prendre position dans cette question ? »

Elle est acceptée par 22 voix contre 2.

L'assemblée adopte ensuite sans opposition le texte suivant :

« La Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes décide d'appuyer une disposition légale à créer dans le sens de la pétition des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne et de la motion Matthey, tendant à réglementer et à protéger les professions d'ingénieur et d'architecte ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. de Mollins, ingénieur, qui nous expose dans une conférence fort intéressante, avec projections lumineuses, *la construction des silos à charbon de l'usine à gaz de Malley*.

L'exposé de cette grandiose construction complète très heureusement les enseignements qu'ont pu tirer bon nombre de membres qui ont assisté à la récente visite de l'usine à gaz de Malley.

Sur la demande de M. Francis Isoz, architecte, le texte de cette conférence paraîtra dans un prochain numéro du « Bulletin technique ».

M. de Mollins est vivement applaudi et remercié par M. le Président.

Le séance est levée à 10¹/₄ heures.

Etaient présents 30 membres.

BIBLIOGRAPHIE

Le nouveau bâtiment des voyageurs de la gare de Bâle. Prix, Fr. 4.50. Editeur : A. Ditisheim, Lichtdruckanstalt, Bâle.

Un album contenant 23 planches en phototypie, très bien venues, de 21/27 cm. et 2 plans.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Offre et demande d'emploi.

On demande des ingénieurs pour la construction d'un chemin de fer en Asie-Mineure.

Une demoiselle possédant son diplôme d'ingénieur-construc-taire cherche place dans un bureau d'études ou comme secrétaire.

S'adresser au Secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs, Lausanne.